

PLAN DE GESTION DU DORÉ

Réserve faunique La Vérendrye

Depuis 2011, un plan de gestion du doré a été implanté au Québec afin d'assurer la préservation de l'espèce. La principale modalité de ce plan concerne l'application de la gamme de tailles exploitée, soit la remise à l'eau des poissons qui ne respectent pas les limites de taille préétablies. Dans la réserve faunique La Vérendrye, cette mesure touche actuellement 28 lacs.

Bienfaits des modalités mises en place

- Favoriser le potentiel reproducteur et assurer le renouvellement des populations de doré
- Améliorer la qualité de pêche et offrir un produit qui répond aux attentes des pêcheurs

MODALITÉS APPLIQUÉES EN 2021

La réserve faunique La Vérendrye se divise en deux niveaux de croissance : rapide dans le secteur Outaouais et lente dans le secteur Abitibi. Les mesures mises en place diffèrent donc selon le secteur.

28 plans d'eau soumis à une gamme de tailles exploitée

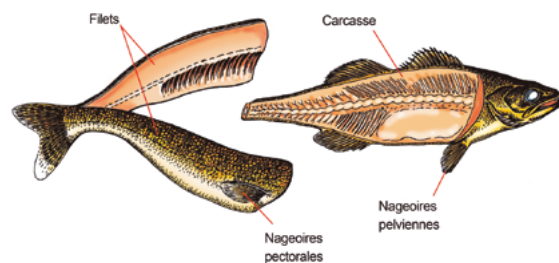
SECTEUR OUTAOUAIS (croissance rapide)	SECTEUR ABITIBI (croissance lente)
Remise à l'eau obligatoire de tous les dorés plus petits que 37 cm et plus grands que 53 cm provenant des lacs suivants :	Remise à l'eau obligatoire de tous les dorés plus petits que 32 cm et plus grands que 47 cm provenant des lacs suivants :
<ul style="list-style-type: none">• Barrage• Rés. Giroux• Larive• Poigan• Byrd• Grand• Larouche• Portage• Rés. Cabonga• Jean-Peré• Orignal• Poulter• Embarras• Joncas• Petit Poigan• Savary• Tomasine	<ul style="list-style-type: none">• Anwatan• Carrière• Kakontis• Padou• Camatose• Du Vieillard• Kokomis• Rodin• Canimina• Grand lac de la Vieille• Rés. Dozois

Autres plans d'eau

Pour tous les autres plans d'eau, les dorés **mesurant moins de 32 cm** devront être remis à l'eau et la pêche sera fermée une fois que le quota maximum du lac sera atteint.

Transport du doré

Les dorés capturés doivent être transportés entiers ou en filets coupés en portefeuille. Cette mesure a pour but de permettre l'identification de l'espèce de doré et la détermination de la longueur totale.



MODALITÉS PRÉVUES POUR 2022

Compte tenu des bienfaits biologiques, des résultats encourageants des mesures prises jusqu'ici et de l'adhésion de la clientèle, la gamme de tailles exploitée sera étendue à tous les plans d'eau de la réserve faunique La Vérendrye dès 2022, sous réserve d'approbation du Ministre.

RÉSERVE FAUNIQUE
LA VÉRENDRYE

Secteur Abitibi
laverendryeabitibi@sepaq.com
819 354-4392

Secteur Outaouais
laverendryeoutaouais@sepaq.com
819 438-2017

sepaq.com/laverendrye | 1 800 665-6527

Sépaq